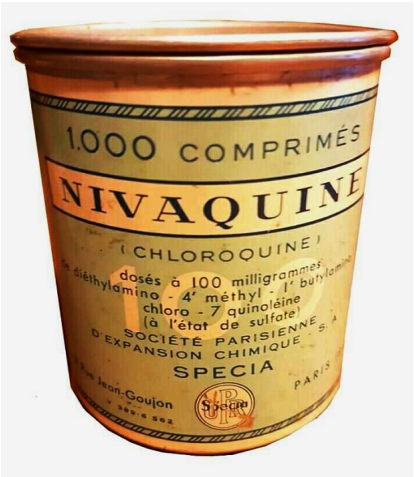

A Madagascar, c'est en 1949 qu'un vaste programme de chimioprophylaxie antipaludique a été définitivement mis au point et règlementé. Le Médecin-Colonel Bernard, Directeur du Service antipaludique de *Madagascar* et organisateur de la lutte antipaludique par les insecticides de contact à effet rémanent, pensait que ce serait par l'association de ces deux méthodes que des résultats durables et suffisamment spectaculaires pourraient être observés rapidement. De ce fait, la population serait amenée à contribuer volontairement à ce projet de grande ampleur, contribution sans laquelle il était vain de penser assurer son succès, qui ne pouvait être qu'a échéance lointaine. La chimioprophylaxie avait été la méthode de choix des directeurs du Service antipaludique avant 1949. Mais elle avait été, la plupart du temps, urbaine et appliquée en association avec une lutte antilarvaire assez inégale.

La chimioprophylaxie à Madagascar est règlementée par la circulaire n° 7/SS du ler juin 1949. Celle-ci prescrit que tous les enfants, depuis le jour de leur naissance jusqu'à leur sortie de l'école, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 13 ans environ pour ceux qui ne font pas d'études supérieures, bénéficient de distributions gratuites et hebdomadaires de chloroquine (Nivaquine), introduite dans la Grande île en 1945. Pour les enfants de 0 à 6 ans, la distribution se fait dans les dispensaires, dans les Gouttes de lait, dans les centres de la Croix-Rouge. L'ensemble de ces formations porte le nom de centres de distribution préscolaires. La posologie est la suivante :

0 à 1 an : 1/2 comprimé à 0,10g;

1 à 3 ans 1 comprimé à 0,10g:

3 à 6 ans 1 comprimé 1/2 à 0,10g.

Pour les enfants à l'âge scolaire, la distribution se fait à 1'école (centres scolaires) à raison de deux comprimés de 0,10g de Nivaquine par écolier et par semaine jusqu'à 13 ans. Les écoliers plus âgés reçoivent 3 comprimés à 0,10 g par semaine.

En 1955, il existait 2.375 centres scolaires. Les contrôles du Service antipaludique du Docteur Goulesque avaient montré la répartition inégale de la Nivaquine chez les nourrissons, par suite souvent de l'inattention des distributeurs. La dissolution des comprimés de Nivaquine écrasés se faisant mal, le fabricant a bien voulu préparer des sachets de Nivaquine en poudre dont le contenu dissous dans 1 litre d'eau donne une solution renfermant 0,050g par cuillerée à soupe. La Nivaquine se dissout immédiatement. Ces sachets remplaceront progressivement les comprimés dans les centres préscolaires. Il fallait également répartir les centres de distribution préscolaires de façon que tous les groupements de population puissent les fréquenter régulièrement sans avoir à parcourir des distances trop grandes (5km au plus). Les médecins-chefs des circonscriptions médicales furent amenés à travailler dans ce sens.

D'après le premier recensement complet, il existait, en 1952, 1.738 centres. En 1955, on en a dénombré 3.175. Certaines provinces disposent d'un nombre suffisant de ces centres. En revanche, quelques districts éloignés, d'accès difficile, ont encore des centres de distribution trop clairsemés. Le Service antipaludique se propose de conseiller l'ouverture de nouveaux

centres dans ces districts, qui sont précisément ceux où l'on trouve encore des taches d'endémie identiques à celles d'avant 1949. L'ensemble des centres préscolaires et scolaires intéresse une population d'environ 760.000 enfants. Le pourcentage moyen d'assiduité varie entre 70% et 80%. Il est difficile, lorsqu'on examine le bilan de la lutte antipaludique -celui-ci est fait tous les ans depuis 1949-, d'apprécier ce qui revient en propre à la chimioprophylaxie. Toutefois, on ne doit pas oublier que les enfants constituaient le principal réservoir du virus et payaient le plus lourd tribut au paludisme. La diminution de la mortalité infantile, conséquence de la brusque chute des accès pernicieux, doit être, selon l'avis de tous les responsables sanitaires, mise à l'actif de cette méthode.

Médecin-Général Marcel Vaucel (1894-1969)

Marcel Vaucel, Directeur des Instituts Pasteur Outre-mer, a souligné que le bénéfice apporté par les médicaments synthétiques antipaludiques est généralement reconnu en matière de prophylaxie clinique. En prophylaxie collective, l'administration de doses hebdomadaires de Nivaquine rend de signalés services chez les populations partiellement immunes. La prolongation suffisante de doses préventives d'un prophylactique chimique prévient d'ailleurs le plus souvent l'apparition du paludisme et assure le même avantage que la prophylaxie causale. Mais, selon Vaucel, il importe surtout d'étendre cette protection, de ne pas la limiter aux non immuns non autochtones car, dans la population autochtone, le non immun c'est l'enfant. Or, à Madagascar, grâce au dispositif des centres préscolaires, les enfants les plus vulnérables sont protégés. **Aucune résistance à la Nivaquine n'a jamais été signalée dans l'île** (...).

Avait-on parlé d'éthique ou d'essais cliniques à cette époque, ou encore de parents réticents et de politocards en mal d'audience ? Ni Emmanuel Macron ni Sanofi et autres laboratoires du même calibre n'existaient encore. Alors?... Passons, à présent, au covid-19, en ce mois d'avril 2020, sans passer du coq à l'âne. Vous comprendrez plus loin.

(...) Un traitement contre le paludisme, la chloroquine, a montré des signes d'efficacité contre le nouveau coronavirus, selon une étude préliminaire menée en Chine. Selon une étude chinoise publiée le 19 février 2020, un essai clinique mené dans une dizaine d'hôpitaux chinois pour mesurer *"l'efficacité de la chloroquine sur le traitement de pneumonies associées au Covid-19" a donné des résultats encourageants avec des essais sur "plus de 100 patients"* .

La chloroquine est un anti-paludique peu cher utilisé depuis plusieurs décennies et commercialisé notamment sous le nom de Nivaquine. Ce traitement est souvent recommandé lorsqu'on prévoit de se rendre en zone infestée par le parasite du paludisme, transmis par les moustiques.

D'après les scientifiques auteurs de l'étude, le phosphate de chloroquine s'est révélé *"plus efficace que le traitement reçu par le groupe comparatif pour contenir l'évolution de la pneumonie, pour améliorer l'état des poumons, pour que le patient redevienne négatif au virus et pour raccourcir la durée de la maladie"*
.

Mais cet avis est loin de faire l'unanimité et cette potentielle piste doit être accueillie avec la plus grande prudence, ont prévenu plusieurs autres spécialistes français interrogés par des médias français (aux ordres...) ainsi que des entités onusiennes comme l'OMS et l'UNICEF. Heureusement que dès le début de l'année 2010 certains médias dénonçaient déjà l'influence de l'industrie pharmaceutique sur les pouvoirs publics, tels l'OMS et le gouvernement français. Ci-après des extraits de l'article du sociologue français Thierry Brugvin, intitulé :
"
L'OMS sous l'influence de l'industrie pharmaceutique"
et publié le 23 Mars 2011 sur internet (liberterre.net).

(...) La mainmise des lobbies pétrochimiques vis-à-vis de l'OMS remonte quasiment à sa création. L'ONU, et particulièrement l'OMS, sont l'objet d'un intense lobbying des multinationales, de la création du Global Compact à l'ONU, en passant par l'industrie du tabac, de l'amiante, du nucléaire, jusqu'aux différentes stratégies malthusiennes mises en œuvre (le malthusianisme est une doctrine politique prônant la restriction démographique, inspirée par les travaux de l'économiste britannique Thomas Malthus). C'est aussi ce qui peut expliquer, que si l'ONU et l'OMS sont parvenues à de nombreuses réussites en matière sociale et de santé, les progrès restent lents et non systématiques.

En effet, malgré ses faiblesses, l'ONU est parvenue à de grandes réussites au service des plus pauvres, en particulier avec le programme sur les soins de santé primaire lancé à Alma Ata en 1970, dans les pays où l'apport financier était suffisant. Pourtant, l'ONU, du fait de son influence, est l'objet de tentative de contrôle de la part des États dominants et de leurs transnationales, au sein du Conseil de sécurité et de chacune de ses agences. Cependant, nous allons voir que l'ONU et l'OMS subissent parfois de graves dérives. Or, l'État français possède une part non négligeable de responsabilité dans la mesure où il est représenté au sein du Conseil d'administration de l'OMS et qu'il dispose du droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU. Ce dernier s'avère l'organe le plus puissant de l'ONU, mais aussi le moins démocratique.

La dépendance financière de l'ONU et de l'OMS s'accroît du fait de la politique libérale qui cherche à diminuer le poids des pouvoirs publics. Le partenariat public-privé se développe, au détriment de la souveraineté des agences des Nations-Unis qui dépendent de manière croissante des financements des entreprises privées et de leurs intérêts commerciaux. Il ne faudrait pas se représenter le conseil d'administration de l'OMS comme une boîte noire, d'où émaneraient des décisions orientées dans une direction immuable et prise de manière absolument cohérente. En réalité, les décisions d'orientation qui sont prises sont le résultat de compromis et le fruit de débats parfois houleux.

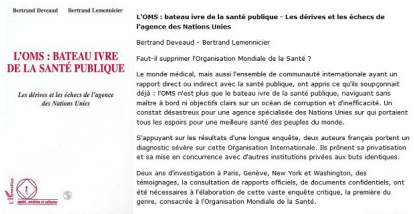
Bertrand Deveaud Bertrand Lemennicier

L'OMS : BATEAU IVRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Les dérives et les échecs de l'agence des Nations Unies

L'OMS : bateau ivre de la santé publique - Les dérives et les échecs de l'agence des Nations Unies

Bertrand Deveaud - Bertrand Lemennicier

Faut-il supprimer l'Organisation Mondiale de la Santé ?

Le monde médical, mais aussi l'ensemble de communauté internationale ayant un rapport direct ou indirect avec la santé publique, ont appris ce qu'ils soupçonnait déjà : l'OMS n'est plus que le bateau ivre de la santé publique, naviguant sans maître à bord ni objectifs clairs sur un océan de corruption et d'inefficacité. Un constat désastreux pour une agence spécialisée des Nations Unies sur qui portaient tous les espoirs pour une meilleure santé des peuples du monde.

S'appuyant sur les résultats d'une longue enquête, deux auteurs français portent un diagnostic sévère sur cette Organisation Internationale. Ils prônent sa privatisation et sa mise en concurrence avec d'autres institutions privées aux buts identiques.

Deux ans d'investigation à Paris, Genève, New York et Washington, des témoignages, la consultation de rapports officiels, de documents confidentiels, ont été nécessaires à l'élaboration de cette vaste enquête critique, la première du genre, consacrée à l'Organisation Mondiale de la Santé.

Les conceptions et les intérêts des différents États sont en effet fort différents et les décisions prises par leurs représentants sont aussi influencées par les pressions politiques exercées par les multinationales et notamment celles de la santé, par les différents lobbies tel celui de la médecine, par des fondations telle la fondation Rockefeller, par des institutions internationales comme la Banque Mondiale ou le FMI, par les organisations de solidarité internationale. Les Nations-Unies dépendent largement des fonds privés. Le président de la CNN, Ted Turner, s'est engagé à verser un milliard de dollars sur dix ans pour financer des programmes des Nations Unies. Bill Gates, président de Microsoft, a déjà versé 400 millions de dollars à l'OMS et British Airways a offert 20 millions de dollars à l'UNICEF.

Il existe plusieurs autres partenariats entre l'OMS et l'industrie pharmaceutique: L'Initiative pour le diagnostic des maladies sexuellement transmissibles (IDMST en 1990) en partenariat avec la Fondation Rockefeller notamment, l'Initiative internationale pour le

vaccin contre le SIDA (IAVI en 1996) avec la fondation Rockefeller ; la Fondation AP Sloan, la Fondation Bill et Melinda Gates, Glaxo Wellcome, Levi Strauss International et bien d'autres et encore l'initiative pour l'éradication globale de la Polio, le Programme mondial d'élimination de la filariose lymphatique. Enfin, Christian Joly rappelle les positions des organisations de solidarité internationale vis-à-vis de l'OMS : celles-ci «continuent à voir la main des multinationales dans divers programmes de l'organisation. La collaboration de l'OMS, avec les firmes multinationales, est considérée comme une soumission aux lois du marché, au détriment de la satisfaction des besoins des populations...

En conclusion, nous avons pu observer que les agences de l'ONU, telle l'OMS en particulier, sont parcourues de conflits multiples. D'un côté, certains cherchent à mettre en place des politiques sanitaires et sociales ambitieuses. De l'autre, certains tentent, à travers des politiques néo-libérales, d'en réduire le coût et donc finalement la portée. Les transnationales de l'industrie pharmaceutique, de l'amiante, du tabac, du nucléaire, etc., tentent d'influer sur les politiques et les normes des agences de Nations Unies. Elles le font directement, avec des pratiques de lobbying, de corruption. Mais elles agissent aussi par le biais de leurs gouvernements, qui viennent encore limiter l'impact et l'orientation sociale des politiques mises en œuvre, notamment à l'OMS et à l'UNICEF, dans le cadre des politiques libérales de privatisation des services publics.

Alors ? Ben, voici des extraits de l'intervention du Dg de l'OMS, le 17 avril 2020 : *"(...) J'ai parlé hier avec le Président français, Emmanuel Macron, avec Bill Gates et d'autres partenaires pour évoquer comment prévenir une autre pandémie en faisant en sorte que les vaccins passent aussi vite et aussi équitablement que possible des laboratoires aux citoyens. La détermination manifestée par le Président Macron, Bill Gates et également le Premier Ministre Boris Johnson m'ont fait chaud au cœur (...)"*
. Questions : de quels laboratoires s'agit-il?... Le Président américain, Donald Trump a-t-il eu raison ou non de suspendre l'aide financière de son pays à l'OMS ?...

Pour l'heure, le Président Andry Rajoelina, dans une démarche prophylaxique semblable à la prise de Nivaquine de 1949, a présenté, le 20 avril 2020, le COVID ORGANICS, fruit de recherches de l'IMRA (Institut Malagasy de Recherches Appliquées) créé en 1957 par le Pr Albert Rakoto-Ratsimamanga, à partir de l'Artemisia annua *"qui inquiète l'OMS"*... Et cela, dans le respect de la tradition bien malagasy de la prise de
"Tambavy"
. Qu'est-ce ?

En langue bien malagasy, étymologiquement, le mot *"tambavy"* a pour racine le mot *"vavy"* (femme) et veut dire : venant, découlant de la femme. Il a trois significations. Primo, c'est une maladie d'un enfant en bas-âge dont on estime qu'elle est imputable à la mère ou à sa nourrice. Secundo : ce terme est utilisé pour parler des remèdes contre cette maladie. Ils sont appelés entièrement
"tambavin-jaza amboarin' ny mpanao fanafody na mpanao raokandro"
(remède pour enfant produit par les tradipraticiens); Tertio :
"tambavy"
est le nom donné à certaines plantes qui entrent, pour une part, dans la composition de ces
"tambavin-jaza"
. A notre époque actuelle, le mot
"tambavy"
désigne en même temps les remèdes faits de décoctions et d'infusions, et les plantes dont on les tire. Il existe aussi une expression malagasy qui ne s'éloigne pas du tout du contexte médico-pharmaceutique :
"Mampiakatra ny tambaviko"
ou qui fait monter ma température (dans le sens de colère). D'ici peu, ce mot
"Tambavy"
sera internationalisé comme le mot
"Ravintsara"
à ne pas confondre avec les Ravensara. Leçon de choses :

car

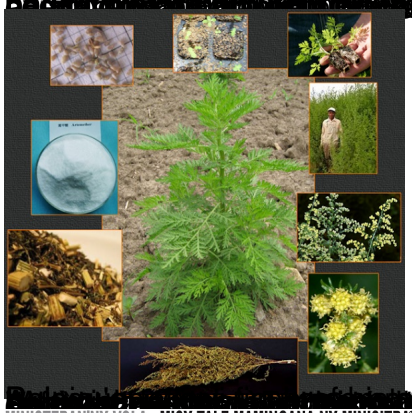

MINISTERAN'NY VOLA : MISY TALE MAMINGANA NY MINISITRA

La Gazette de la Grande Ile
Mercredi 22 avril 2020 N°5144 Prix : 1 000 Ariary

Coronavirus
L'OMS ne cautionne pas le Covid-Organics !

Andry Andriantongarivo
Le mari de Lalatiana maudit ses compatriotes !

Antares Regulus
Masiaka fa tsy maninona: "rehefa tsy tianareo ilay fanafody vita malagasy dia aza mihinana na aza omena ny zanakareo rehefa ho voa lanareo ary enga anie ho voa mihitsy, fa aza rabirabiana ilay vokatra malagasy na amporisihanareo fankahala izany ny mpiray tanindrazana.
Et que Dieu vous bénisse et que les portes du paradis vous soient directement ouvertes"

CHRONIQUE de N. Razafilahy
Malgré les réticences suspectes
Feu vert pour un remède miracle

NY STRESS NA TEBITEBY ATERAKY NY COVID-19 (Fizarana 2)

Editorial
Protection sociale, prise à la légère !

Aides extérieures
Indispensables en attendant les réformes

Affaire Arphine
Me Olala s'est retiré de l'affaire

Courrier des lecteurs
Et le libre arbitre, ils en font quoi ?

Lutte contre le coronavirus
On n'est pas encore au bout de nos peines !

Aides sociales
Comment identifier les nécessiteux ?

Déconfinement partiel
Vie politique toujours suspendue

Covid-Organics
Mise en vente à partir de ce jour

Parlementa - Governemanta
Nifanakalo hevitra !

MIALA...
Madagascar
Histoire de la Nivaquine pour faire réfléchir ...